

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Viticulture n°7 du 19 mai 2015



## Stades



*Boutons floraux séparés dans les parcelles les plus précoces*

Les conditions de la semaine écoulée ont encore été très favorables au développement de la végétation.

En moyenne, 2 nouvelles feuilles sont apparues et on dénombre de 6-7 feuilles dans les parcelles les plus tardives jusqu'à 12-13 feuilles dans les situations les plus précoces, avec une majorité de parcelles autour de 9-10 feuilles.

## Mildiou

### ➤ Situation au vignoble

Toutes les contaminations qui ont pu se produire début mai sont arrivées en fin d'incubation. En dehors des quelques taches déjà signalées la semaine dernière dans l'Yonne, de nouveaux symptômes correspondant aux contaminations des 2-3 mai sont apparus depuis le milieu de la semaine dernière. Par vignoble, la situation peut se résumer ainsi :

- **Beaujolais, Mâconnais, Côte d'Or, Nièvre** : rares taches non sporulées.
- **Côte Chalonnaise, Yonne** : en plus de taches éparses, quelques foyers significatifs ont été repérés en situations sensibles. Dans l'Yonne, les secteurs du sud Chablisien et de l'Auxerrois apparaissent les plus concernés. A la différence de la Côte Chalonnaise, les taches découvertes dans l'Yonne sont généralement sporulées.

### ➤ Etat des contaminations

Les pluies des 14 et/ou 15 mai ont essentiellement concerné l'Yonne, le Sud Saône et Loire et le Sud Chalonnais. Elles ont pu provoquer de nouvelles contaminations dans ces secteurs, voire les premiers repiquages dans les situations où les taches étaient fructifiées (Yonne). L'expression des symptômes devrait débuter à partir de la fin de la semaine.

### ➤ Analyse de risque

Dans l'Yonne, compte tenu de la découverte de foyers localement importants avec présence de taches sporulées, le risque mildiou est en progression et peut être qualifié de fort. Ailleurs le risque reste faible (Beaujolais, Mâconnais, Côte d'Or) à moyen (Côte Chalonnaise, Nièvre).

## Oïdium

Sur les 252 observations réalisées sur le réseau BSV, 93% des situations restent indemnes. Dans les parcelles où le champignon était déjà présent, nous ne notons pas d'évolution significative. Toutefois la maladie a fait son apparition dans quelques nouvelles parcelles de l'Yonne, de la Côte d'Or et de la Saône et Loire. Dans la Nièvre, aucun symptôme n'a encore été observé.

## Pluies du 12 au 18 mai :

Les pluies des 14 et/ou 15 mai ont apporté très peu d'eau en Côte d'Or (maximum 2 mm), 3 à 5 mm dans la Nièvre, au plus 5-6 mm en Sud Saône et Loire et de 3 à 14 mm dans l'Yonne.

## Prévisions du 20 au 25 mai :

Un temps frais et faiblement perturbé est au programme des prochains jours. Le retour à des conditions plus favorables devrait s'opérer à partir du week-end prochain.

Source Météo France



# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

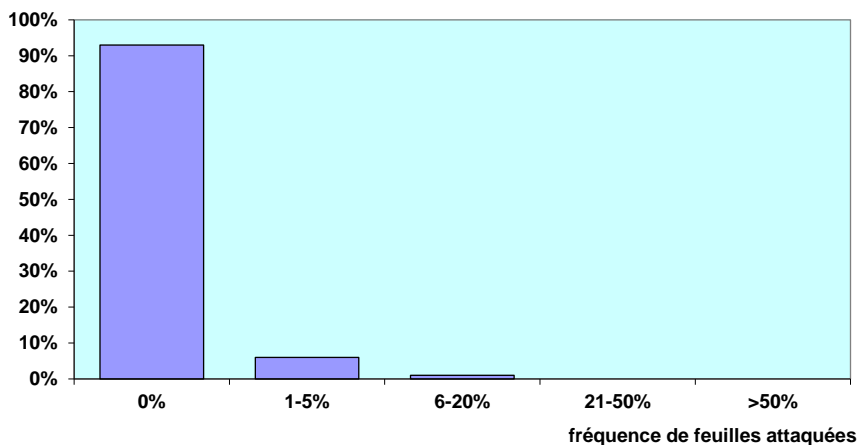
Les fortes chaleurs de la semaine dernière ont été favorables à une activité importante de l'oïdium (cf graphique modèle SOV).

**Le risque demeure élevé.**

## Oïdium 2015

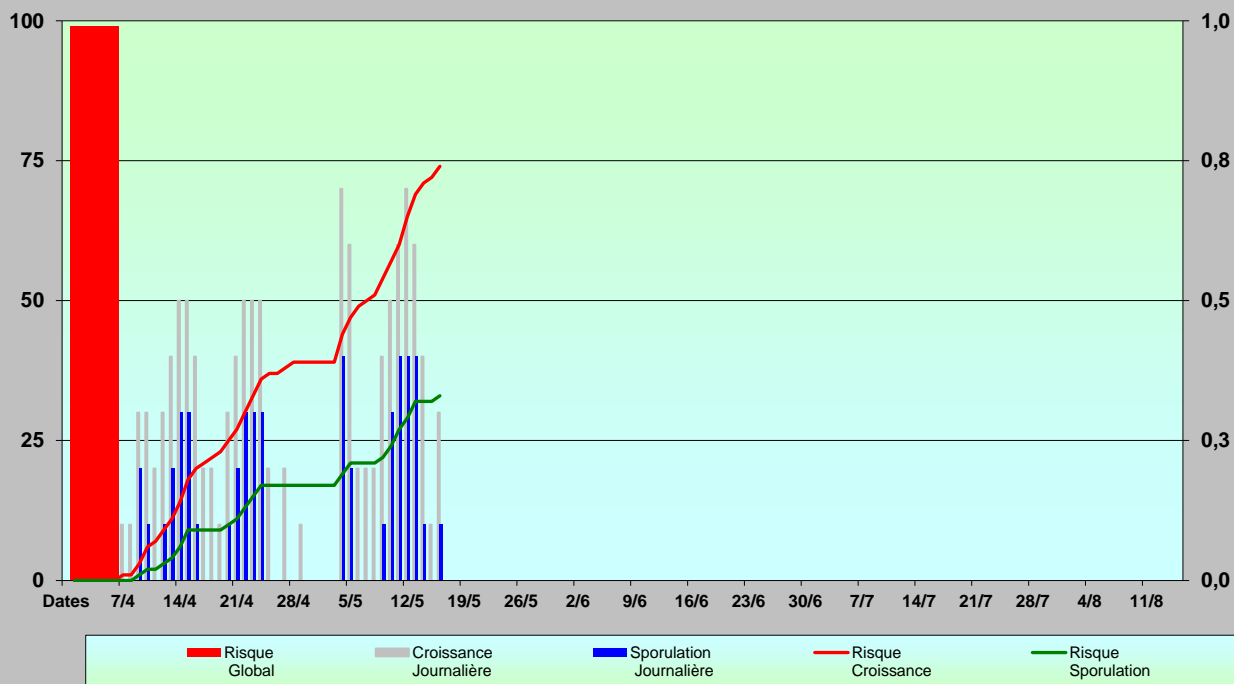
Evolution de la répartition des parcelles par classe selon le pourcentage de feuilles atteintes sur le réseau BSV Bourgogne au 18 mai 2015

% de parcelles par classe



Tache d'oïdium bien sporulée

## SOV MACON



## Black-Rot



Les toutes premières taches ont été découvertes dans 3 parcelles sensibles : 2 situations en Mâconnais et 1 dans la Nièvre. Ces taches sont issues de contaminations qui se sont produites fin avril-tout début mai.

A l'heure actuelle, le risque reste toujours faible.

## Vers de Grappe

Le vol de 1<sup>ère</sup> génération se termine en secteurs tardifs. En secteurs précoces, les premières chenilles sont encore à peine visibles et les premiers glomérules devraient commencer à être repérables courant de semaine prochaine.

## Cicadelle Flavescence Dorée

Les éclosions de cicadelle FD débutent. Pour les secteurs concernés par la lutte obligatoire, la date d'intervention du 1<sup>er</sup> traitement sera précisée lors des prochains BSV.

Rappel : le projet d'arrêté préfectoral concernant le dispositif de lutte Flavescence Dorée 2015 pour le vignoble de Bourgogne est en consultation du public sur le site des Préfectures

Préfecture de Saône et Loire :

<http://www.saone-et-loire.gouv.fr/consultation-du-public-sur-un-projet-d-arrete-de-a7319.html>

Préfecture de Bourgogne :

<http://www.bourgogne.gouv.fr/prefecture-de-bourgogne>

Toutes les informations sur la Flavescence Dorée : <http://www.stop-flavescence-bourgogne.fr>

**ATTENTION PROCHAIN BSV : mercredi 27 mai**

\*\*\*\*\*

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne (CRAB) et rédigé par le représentant de la CRAB en collaboration avec les membres de la cellule analyse de risque : SRAL, FREDON Bourgogne et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées par : CA21 - CA71 - CA89 - ESPACE VIGNE - FREDON Bourgogne - 110 VIGNE - BOURGOGNE DU SUD - BOURGOGNE VITI SERVICE - CAVE DES HAUTES COTES - COOPERATIVE AGRICOLE BRESSE MACONNAIS - COOPERATIVE AGRICOLE MACONNAIS BEAUJOLAIS - ECOVIGNE - GROUPEMENT VIGNERONS DES TERRES SECRETES - LA CHABLISIENNE - OENOPHYT - SEDARB - SICAVAC - SOUFFLET VIGNE - VITAGRI.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAB dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Avec la participation financière de :

